

TP Gestionnaire de paie en alternance

Le gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.



Formation métiers et CFA

Certification n° RNCP37948

Objectifs pédagogiques :

À la fin de cette formation vous serez en capacité de :

- Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie
- Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

DURÉE : A partir de 450h (durée modulable selon votre profil, votre projet et vos besoins)

NIVEAU : Niveau 5 (équivalent Bac+2)

LIEU : France (en distanciel)

FINANCEMENTS : OPCO de l'entreprise d'accueil, auto-financement

DATE(S) : Entrées et sorties permanentes

TARIFS : 6750.00€ en groupe (variable selon la durée de la formation)

[Formations intra-entreprises :](#)
[nous contacter pour un devis.](#)

Modalités de la formation

Publics :

Toute personne qui souhaite acquérir des compétences pour intégrer le métier de gestionnaire de paie. Cette formation est accessible aux salariés, demandeurs d'emplois et étudiants en poursuite d'étude.

Prérequis :

- Avoir au minimum un diplôme de niveau 4 (équivalent baccalauréat) ou de niveau 3 (équivalent CAP/BEP)
- OU
- Être âgé de 16 à 30 ans ET avoir le diplôme national du brevet (DNB) ou le certificat de formation générale (CFG)

Pré-requis techniques :

- Disposer d'un ordinateur récent (double écran recommandé) connecté à Internet avec une webcam pour les sessions en distanciel.
- Être à l'aise avec l'ordinateur, connaître l'environnement Windows et les logiciels bureautiques (Excel et Word) ;
- Bonne capacité de communication à l'oral et avoir le sens du relationnel
- Avoir la capacité de suivre la formation en autonomie

➤ **S'INSCRIRE**

Accès à la formation :

- Le délai moyen d'accès à la formation est 7 jours à 1 mois.

Le délai et les modalités d'accès à votre formation dépendent de la source de financement, de la programmation et des places disponibles, en constante évolution. Durées indicatives et variables en fonction du temps de traitement des demandes de chaque organismes financeurs, sous réserve d'accord de prise en charge.

- Selon le dispositif d'accès à la prestation, les modalités d'intégration de la formation peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :
 - information individuelle ou collective,
 - entretien individuel afin de valider la cohérence avec votre projet professionnel et faire le point sur vos acquis,
 - des tests (bureautique, numérique et expression écrite) afin d'évaluer les prérequis nécessaires à la réussite de la formation,
 - dossier d'inscription à renseigner.

Accessibilité :

- Les cours vidéos peuvent être sous-titrés.
- Les échanges avec l'équipe pédagogique peuvent être réalisés à l'écrit ou à l'oral suivant le handicap de l'apprenant.e.

Prise en compte des besoins spécifiques par la référente handicap : adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, aménagement des évaluations et des examens, renforcement des appels de coaching, etc

Pour toute situation spécifique, contactez notre référente handicap Celia PAUTE : celiapaute@excellencia-formation.fr

Financements possibles :

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, une rémunération mensuelle est versée par l'entreprise, d'un montant allant de 43% à 100% du SMIC
- La formation peut être prise en charge par votre entreprise via son OPCO (Opérateurs de Compétences)

Pour trouver la meilleure solution de financement, adaptée à votre situation, n'hésitez pas à nous contacter : 05.61.40.12.12

Modalités et méthodes pédagogiques

Modalités pédagogiques :

- Inscription et démarrage toute l'année
- Durée de référence : 12 mois maximum (450 heures hors période en entreprise). Durées indicatives et ajustables en fonction de l'expérience et des besoins identifiés. La durée de formation s'ajoute une période de formation en milieu professionnel.
- Rythme d'alternance : 1 jour par semaine en formation, 4 jours en entreprise.
- Formation délivrée exclusivement à distance (e-learning et visioconférences). Accès illimité à la plateforme pendant la durée de la formation.
- Alternance entre des séquences en e-learning tutoré, des sessions d'accompagnement individuel et collectif et des périodes en entreprise.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance entre différentes activités d'apprentissage en e-learning portées par la plateforme de formation en ligne et des séances de tutorats individuels et collectifs.
- Mise à disposition de supports pédagogiques numériques sur la plateforme de formation en ligne : des lives, des classes virtuelles, des supports "clé en main" (supports audio et visuels), des outils multimédias. Des exercices pratiques dont des travaux encadrés et évalués (évaluations en cours de formation, préparation à l'examen) sont proposés tout au long de la formation.

Modalités de suivi :

- Un accompagnement individuel tout au long de la formation (accompagnement méthodologique, motivationnel et suivi de l'assiduité).
- Des sessions de tutorat collectif : rédaction du dossier professionnel, préparation au passage de l'examen final.
- Un suivi individuel durant vos périodes en entreprise.
- Suivi pédagogique : des formateurs et professionnels choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 48h ouvrées maximum, avec réponse synchrone via un tutorat individuel, les forums des cours, messageries privées, et corrections personnalisées de devoirs.
- Suivi technique : tout au long de votre formation. Une assistance technique est assurée pour vous assister dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités

- Référente pédagogique Excellentia Formation :
Celia PAUTE : celiapaute@excellentia-formation.fr

- Référente technique Excellentia Formation :
Essi AYIVOR - essiayivor@excellentia-formation.fr

Formateur.trice :

Formateur.trice expert.e dans son domaine et ayant une expérience confirmée de la formation professionnelle.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Modalités d'évaluations :

- Évaluations tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation professionnelle, exercices...
- Evaluations en cours de formation (ECF) ponctuent l'ensemble de la formation, elles sont soit auto-évaluées, soit corrigées et notées par les formateurs experts du parcours de formation afin de valider les compétences acquises.
- Évaluation à chaud dématérialisée dès la fin de la formation pour mesurer votre satisfaction.
- Évaluation à froid 3 et 6 mois après la fin de la formation pour faire un point.

Validation de la formation :

- La formation de l'apprenant aboutit à une session d'examen de type présentielle débouchant en cas de validation à un Titre Professionnel de niveau 5.

Pour obtenir le Titre Professionnel TP - Gestionnaire de paie, il faut :

- 1- En amont de l'examen, le candidat réalise :
 - la rédaction du dossier professionnel (composé d'exemples de pratiques professionnelles couvrant les compétences attendues)
 - les résultats des évaluations passées en cours de formation
- 2- Épreuves finales de l'examen (session d'examen en présentiel) :
 - d'une mise en situation professionnelle(4h15)
 - d'un entretien technique (30min)
 - d'un entretien final (20min)

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP 1 / bloc de compétences - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie = module 1

CCP 2 / Bloc de compétences - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle = module 2

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

- A l'issue de la formation et dans le cas où l'apprenant réussit les examens, il se verra remettre :
 - Un parchemin si le titre complet est validé, remis par la DREETS du centre agréé.
 - Un livret de certification avec les certificats de compétences professionnelles (CCP) validés si l'apprenant est en réussite partielle sur le titre professionnel, remis par la DREETS du centre agréé.
 - Une attestation de fin de formation.

Métiers visés :

- Conseiller gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur (trice) paie
- Comptable spécialisé paie

Suite de parcours accessibles :

- Soit intégrer directement le marché du travail
- Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

➤ **S'INSCRIRE**

NOUS CONTACTER :

✉ contact@excellencia-formation.fr

☎ 05 61 40 12 12

📍 3 chemin du Pigeonnier de la Cepière, 31100 TOULOUSE

CONTENU DE LA FORMATION

AVANT LA FORMATION

- Un entretien individuel de diagnostic pour valider les prérequis, identifier vos besoins, vos contraintes et l'objectif de formation.
- Un test numérique et bureautique afin d'évaluer votre niveau d'autonomie.
- Entretien individuel de positionnement sera proposé pour définir le parcours le plus adapté à votre profil.

APRES LA FORMATION

Un entretien individuel afin de faire un point sur votre situation et votre intégration professionnelle.

MODULE 1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

- Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute
- Garantir les calculs des cotisations sociales en paie
- Traiter les informations impactant la rémunération nette
- Evaluations en cours de formation

MODULE 2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

- Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail
- Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ
- Contrôler les données issues du traitement de la paie
- Evaluations en cours de formation

MODULE 3 : Compétences transversales

- Communiquer et adopter un comportement orienté vers l'autre
- Utiliser Word et Excel
- Evaluations en cours de formation

MODULE 4 : Préparation à l'épreuve finale d'examen

- Rédaction du Dossier Professionnel (DP), composé d'exemples de pratiques professionnelles couvrant les compétences attendues
- Préparation à la mise en situation professionnelle
- Préparation aux entretiens

CONTENU DE LA FORMATION

LA CERTIFICATION

Titre professionnel TP - Gestionnaire de paie, de niveau 5 délivré par le Ministère du Travail, reconnu par l'État et les entreprises, et attestant de la capacité de l'apprenant à exercer le métier visé. Elle est enregistrée au RNCP sous le code 37948.

Soft-Skills développés :

- Autonomie et gestion du temps
- Sens de l'organisation
- Capacité à mener une démarche réflexive
- Sens de la communication et du relationnel

- **Taux de réussite global sur la certification** : à venir
- **Taux de réussite sur la formation** : à venir